ÉCLAIRAGE

27 novembre 2025

# Jeunesse et Défense : les objectifs et controverses du nouveau service militaire en Belgique

Marie Küntzler

*Le 13 novembre, la Défense belge a envoyé une lettre à l'ensemble des citoyens âgés de 17 ans pour leur présenter le nouveau service militaire volontaire. Cette initiative, portée au Parlement par le député NVA Peter Buysrogge, président de la commission Défense de la Chambre des représentants, a fait l'objet de vives critiques. Notamment, l'opposition s'est insurgée contre l'envoi de cette lettre. Le PTB, en particulier, a qualifié cette démarche de véritable «* campagne de militarisation des esprits[1] *». Pour les membres du parti, elle insuffle l'idée militariste que la Belgique et l'Europe doivent se préparer à la guerre et que la jeunesse doit se mobiliser pour défendre le pays. L'initiative*

GRIP

*a également récolté les avis défavorables de l'Autorité de protection des données (APD), du Conseil d'État, du SPF Intérieur ainsi que des Conseils de la jeunesse wallon et flamand. Après avoir été amendée, la proposition de loi a finalement été adoptée par la majorité.*

*Dans cet entretien pour le GRIP, Marie Küntzler analyse les enjeux soulevés par cette lettre et par le nouveau service militaire. Dans le cadre de sa thèse de doctorat, elle a étudié les dispositifs de recrutement de la Bundeswehr, et plus précisément les stratégies déployées pour rendre le métier militaire attractif auprès des jeunes citoyens allemands. Elle a également publié pour le GRIP une analyse sur le potentiel rétablissement de la conscription en Allemagne.*

## Quel est l'objectif poursuivi par le ministère de la Défense en envoyant cette lettre et en quoi consiste exactement ce nouveau service militaire ?

L'envoi de cette lettre vise tout d'abord à informer les jeunes de l'existence de cette nouvelle possibilité : effectuer un service militaire volontaire d'une durée de douze mois. Les lettres invitent les jeunes à s'inscrire à une séance d'information au cours de laquelle ils recevront davantage de détails sur le service militaire volontaire. Cette inscription constitue une étape obligatoire avant de pouvoir rejoindre la formation militaire proprement dite.

Cette formation commence par une instruction de base de dix semaines, suivie de trois semaines de spécialisation. À l'issue de cette formation initiale, les jeunes sont intégrés à une unité où ils poursuivent leur apprentissage. Ils participent à des périodes d'entraînement et prennent part à diverses missions. Celles-ci peuvent comprendre la surveillance et la sécurisation de sites sensibles, le soutien aux opérations militaires, l'escorte de convois de troupes ou de matériel, ou encore l'intervention lors de situations d'urgence (catastrophes naturelles, inondations, accidents d'avion, etc.). Durant leur service, ils perçoivent une rémunération nette d'environ 2 000 EUR par mois. Le ministère de la Défense vise à attirer près de 500 jeunes pour ce programme de service militaire volontaire dont le lancement est prévu pour septembre 2026.

Dans un second temps, au-delà de l'aspect informatif, cette démarche vise également à promouvoir ce service volontaire et à valoriser la profession militaire auprès des jeunes.

## Comment la promotion de ce nouveau service militaire est-elle faite ?

La lettre envoyée aux adolescents met en avant le service militaire volontaire comme une « *occasion unique de [s]'épanouir tant sur le plan personnel que professionnel et de créer des liens d'amitié pour la vie* », et ajoute : « *en participant à l'année de service militaire, un des parcours du service citoyen à la communauté, tu contribueras activement à l'avenir de notre pays*[2] ». De façon concordante, dans un post sur le réseau social *X*, le ministre de la Défense Theo Francken annonce que :

> *« Les inscriptions pour l'année de service militaire sont ouvertes ! Vous avez entre 18 et 25 ans et vous souhaitez vous engager pendant 12 mois pour notre pays ? Rejoignez la Défense ! Nous vous offrons de nombreuses aventures et de nouveaux amis, un beau salaire net (plus de 2 000 euros par mois) et une formation militaire enrichissante. Dépêchez-vous, car il n'y a que 500 places disponibles[3] ! »*

Ces déclarations comportent plusieurs éléments couramment utilisés pour promouvoir la profession militaire. Les recherches universitaires montrent en effet que la communication autour du métier de soldat met souvent l'accent sur les mêmes aspects attractifs : la camaraderie, les possibilités de formation (tant militaire que professionnelle), l'épanouissement personnel, la diversité des tâches, voire la recherche d'action et d'aventure. Les institutions militaires se présentent également comme des organisations ouvertes à la diversité et s'adressent de plus en plus aux femmes. Cette stratégie leur permet non seulement de se donner une image moderne et inclusive, mais aussi d'élargir leur vivier de recrutement. Enfin, la profession militaire est souvent présentée comme un métier porteur de sens : elle offre la possibilité de servir la société et de défendre son pays, que ce soit dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, de missions de maintien de la paix, de dissuasion et de défense territoriale, ou encore d'interventions humanitaires[4]. Il est important de rester vigilant face à ces représentations promotionnelles, car elles occultent des aspects essentiels du métier.

## Quels aspects ? Quelles sont ses spécificités du métier de soldat ?

Tout d'abord, le métier de soldat est associé à de nombreuses contraintes et restrictions des libertés : limitations de la liberté de mouvement, disponibilité permanente, respect strict de la hiérarchie, déménagements fréquents et soumission à des règles disciplinaires spécifiques et strictes. Les missions des forces armées s'organisent autour du principe du commandement et de l'obéissance, ce qui signifie que l'organisation militaire prime sur les besoins individuels. Les soldats sont donc tenus de placer le service aux autres – et celui de l'État – avant leurs propres intérêts. La profession militaire implique par ailleurs de nombreux risques pour la santé physique et mentale. Elle exige même la préparation au sacrifice ultime : donner sa vie. Parmi les risques psychologiques, on retrouve notamment le trouble de stress post-traumatique et la blessure morale (un trouble psychologique pouvant être déclenché par une transgression morale et qui est souvent associé au sentiment de honte ou de remords[5]). Une autre caractéristique fondamentale distingue la profession militaire des autres métiers dangereux : son lien direct avec la préparation, la menace et l'usage de la force. Les soldats peuvent être amenés à tuer dans le cadre de leurs missions.

## Certaines associations de jeunes et des partis de gauche critiquent le nouveau service militaire, dénonçant une possible militarisation des esprits et de la jeunesse. Selon vous, ces inquiétudes sont-elles justifiées ?

Ces associations expriment en effet des inquiétudes importantes. Soulignons tout d'abord que selon le ministre de la Défense, cette lettre est *« beaucoup plus qu'une invitation* », car pour Theo Francken, il s'agirait aussi « *d'ouvrir l'esprit à la chose militaire*[6] ». Il est essentiel, à ce titre, de souligner que ce service volontaire s'inscrit dans un ensemble de mesures prévues par l'accord de coalition. Parmi ces mesures, le gouvernement prévoit de renforcer l'enseignement « *Sécurité et Défense* » dans le secondaire, d'augmenter le nombre de formateurs et de nommer un référent militaire chargé d'expliquer dans les écoles « *ce que fait la Défense et comment elle contribue à la paix internationale et à notre sécurité* ». Le même accord insiste sur la « *communication stratégique*[7] » et la valorisation sociétale de la défense, qui doit se concentrer sur ses bénéfices pour la société. Il indique le besoin de développer une « *culture de la sécurité*[8] » et d'informer le public de manière transparente afin de renforcer la confiance auprès des citoyens[9].

La manière dont le service militaire, la profession militaire et, plus généralement, la Défense sont présentés – dans cette lettre, mais aussi de façon générale – relève d'une importance stratégique pour les forces armées. Si un dialogue entre l'institution militaire et la société est souhaitable, il reste toutefois essentiel d'examiner attentivement la manière dont cette communication est conduite. Les forces armées ont en effet intérêt à se présenter sous leur meilleur jour, notamment pour faciliter le recrutement. Il convient donc de s'interroger sur le degré réel de transparence de cette communication, en particulier lorsqu'elle s'adresse à un public jeune et plus facilement influençable, comme dans les établissements scolaires ou lors des séances d'information de la Défense. De plus, au-delà de la question du recrutement, la « *communication stratégique* » de la Défense a pour ambition affichée de justifier auprès de la population la politique d'augmentation des ressources financières allouées à ce ministère[10]. Or, les jeunes qui sont visées par cette communication ne sont pas seulement des recrues potentielles, mais également de futurs citoyens et électeurs, avec toutes les questions démocratiques que cela pose.

Dans le cadre scolaire, il est essentiel que les enseignants replacent les propos des représentants de l'armée dans leur contexte et qu'ils favorisent un débat équilibré sur la Défense et ses missions. Quant aux séances d'information, il importe de veiller à ce que les aspects moins attractifs du métier militaire ne soient pas relégués au second plan derrière des promesses d'aventure, d'épanouissement personnel ou de liens d'amitié durables.

## Un des objectifs de ce nouveau service – et de la lettre envoyée aux jeunes – semble donc de rapprocher la population de la Défense et d'« *ouvrir l'esprit [des jeunes] à la chose militaire* ». Existe-t-il d'autres objectifs derrière cette initiative ?

Dans un premier temps, en formant des jeunes pendant un an, la Défense cherche à renforcer sa réserve, c'est-à-dire disposer de jeunes hommes et femmes rapidement mobilisables. La Défense expose explicitement cette intention sur son site internet[11]. Cependant, les armées occidentales ont aujourd'hui surtout besoin de spécialistes, et non simplement de personnel ayant reçu une formation de base. Or, en un an, il est impossible de se former à un emploi qualifié au sein des forces armées. Un second objectif semble donc être de susciter des vocations et d'inciter certains jeunes à s'engager durablement dans l'armée. Reste à savoir si cela fonctionnera réellement, étant donné que la Défense belge fait déjà face à d'importants problèmes d'attrition. Celle-ci se manifeste à deux niveaux : d'une part, l'attrition en cours de formation, qui touche les candidats quittant la procédure de recrutement avant même d'entamer leur carrière ; d'autre part, l'attrition en cours de carrière, liée notamment à l'inaptitude physique ou aux démissions[12].

## Plusieurs voix, notamment dans les médias, s'interrogent : l'instauration d'un service militaire volontaire pourrait-elle être le premier pas vers un retour du service militaire obligatoire en Belgique ? Plus largement, assiste-t-on à un mouvement de réinstauration de la conscription en Europe ?

Soulignons d'abord que plusieurs pays européens – l'Autriche, la Suisse, Chypre, le Danemark, l'Estonie, la Finlande et la Grèce – n'ont jamais suspendu leur service militaire obligatoire. Mais il est vrai que depuis l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014, et surtout depuis son l'invasion à grande échelle de l'Ukraine en 2022, le débat autour de la conscription connaît effectivement un regain d'intérêt en Europe. Ce regain s'accompagne de mesures concrètes. Dans les États baltes, la Lituanie a été la première à rétablir la conscription, en 2015. Les hommes de 19 à 26 ans y effectuent désormais un service de neuf mois. La Lettonie a suivi en 2024, en instaurant un service de douze mois pour les hommes de 18 à 27 ans. La Suède a également réintroduit la conscription en 2017, avec un service allant de neuf à quinze mois, attribué selon la motivation et les compétences des candidats. Au Danemark, où la durée actuelle est de quatre mois, les autorités envisagent un allongement à onze mois. Enfin, en Croatie, un service militaire obligatoire de deux mois est en vigueur depuis le 1er janvier 2025, pour les hommes de 18 à 27 ans.

Ajoutons que, dans certains pays, l'introduction d'un service militaire volontaire a été suivie de mesures de plus en plus contraignantes. Par exemple, en Allemagne (ou un service volontaire existe depuis la suspension de la conscription en 2011), un nouveau

projet de loi prévoit d'envoyer un questionnaire à tous les jeunes de 17 ans pour évaluer leur aptitude et leur motivation à rejoindre l'armée. Si la loi est adoptée, le renvoi du questionnaire, ainsi que d'éventuels examens médicaux, deviendraient obligatoires[13]. Cependant, si l'on revient au cas de la Belgique, l'instauration d'un service militaire volontaire ne signifie pas automatiquement qu'un service obligatoire suivra. Le rétablissement de la conscription universelle serait difficile à mettre en œuvre : il faudrait disposer à la fois du personnel nécessaire pour former les recrues, ainsi que des infrastructures – notamment des casernes – et du matériel requis, comme les systèmes d'armement utilisés pour la formation. La modernisation de ces infrastructures et l'investissement dans ce type de matériel seraient très coûteux et ne pourraient être réalisés à court terme ni en Belgique ni dans plusieurs autres pays européens, même si le débat existe. De plus, un tel projet rencontrerait probablement une résistance politique et citoyenne significative.

***

## *L'auteure*

**Marie Küntzler** est chargée de recherche au sein du GRIP depuis avril 2025. Elle est titulaire d'un doctorat en sciences politiques et sociales de l'Université libre de Bruxelles (ULB), d'un master en sciences politiques, orientation relations internationales à finalité sécurité, paix, conflits de l'Université libre de Bruxelles (ULB) et d'une agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (A.E.S.S). Ses domaines d'expertise portent sur le recrutement militaire, les stratégies promotionnelles et d'image des acteurs de la défense et les politiques de défense en Allemagne et en Europe.

## *Pour citer cette publication*

KÜNTZLER Marie, « Jeunesse et Défense : les objectifs et controverses du nouveau service militaire en Belgique », *Éclairage du GRIP*, 27 novembre 2025.

Le GRIP bénéficie du soutien du Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Photo de couverture : Soldats belges lors du défilé militaire du 21 juillet 2013 – crédit : Antonio Ponte, *Flickr*.

***

Les opinions exprimées dans le présent document ne reflètent pas nécessairement une position du GRIP dans son ensemble.

Tous droits réservés. © Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité

Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité
Mundo-Madou – 7-8 Avenue des Arts – 1210 Saint-Josse-ten-Noode, Belgique
Tél. : +32 (0) 0473 982 820 – admi@grip.org – www.grip.org
X/Twitter : @grip_org – Facebook : GRIP.1979

## *Références*

[1] HILD Lucie, « Service militaire : "Nous n'allons pas laisser Francken & Co gagner les esprits de la jeunesse" », *PTB*, 12 novembre 2025.

[2] NIZET Pierre, « Lettre envoyée par la Défense aux jeunes de 17 ans : les volontaires gagneront 2 000 euros par mois avec pleins d'avantages… mais les parents subiront un impact non négligeable ! », *Sudinfo*, 12 novembre 2025.

[3] FRANCKEN Theo, « Les inscriptions pour l'année de service militaire sont ouvertes ! », *X*, 27 septembre 2025.

[4] Quelques références académiques pour approfondir ce sujet ; STERN Maria & STRAND Sanna, « The aspirational promise of soldiering : an analysis of military recruitment testimonials », *Critical Military Studies*, vol. 10, n° 4, 2023, p. 526-546 ; JESTER Natalie, « Army recruitment video advertisements in the US and UK since 2002 : Challenging ideals of hegemonic military masculinity? », *Media, War & Conflict*, vol. 14, n° 1, 2019, p. 57-74, GOLDIE Janis L., « Fighting Change: Representing the Canadian Forces in the 2006-2008 Fight Recruitment Campaign », *Canadian Journal of Communication*, vol. 39, n° 3, 2014, p. 413-430; WEGNER Nicole, « Militarization in Canada: myth-breaking and image-making through recruitment campaigns », *Critical Military Studies*, vol. 6, n° 1, 2018, p. 67-85.

[5] LITZ Brett T. *et al.,* « Moral injury and moral repair in war veterans: a preliminary model and intervention strategy », *Clinical Psychology Review*, vol. 29, n° 8, 2009.

[6] SANTKIN Ugo, « Que se cache-t-il derrière la lettre aux jeunes pour le service militaire volontaire ? », *Le Soir*, 9 novembre 2025.

[7] « Accord de coalition fédérale 2025-2029 », *Belgium.be*, 31 janvier 2025, p. 186.

[8] *Ibid.*

[9] *Ibid.*, p. 185-186.

[10] Voir notamment : LONGUET Samuel, « Est-ce à la Défense de lutter contre la désinformation ? », *Éclairage du GRIP*, 6 mai 2025, p. 4.

[11] « Douze mois à la Défense : découvrez l'Année de service militaire 2026 », *La Défense*, 13 novembre 2025.

[12] COURTIAL Marie Madeleine, « Focus sur les chiffres de l'attrition, les raisons des départs et les pistes d'amélioration au sein de la Défense », *À l'Avant-Garde,* 19 octobre 2022.

[13] Sur les questions que soulèvent un rétablissement du service militaire obligatoire en Allemagne, voir : KÜNTZLER Marie, « Réintroduire le service militaire obligatoire en Allemagne : une solution aisée pour pallier les défis de recrutement ? », *Éclairage du GRIP*, 20 mai 2025.

Fondé à Bruxelles en 1979, le GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité) s'est développé dans le contexte particulier de la Guerre froide, ses premiers travaux portant sur les rapports de forces Est-Ouest. Durant les années 1980, le GRIP s'est surtout fait connaître par ses analyses et dossiers d'information concernant la course aux armements, ses mécanismes et ses enjeux. Après la chute du mur de Berlin en 1989, prenant acte du nouvel environnement géostratégique, le GRIP a orienté ses travaux sur les questions de sécurité au sens large et a acquis une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, réglementations et contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques. En éclairant citoyens et décideurs sur des problèmes complexes, le GRIP entend contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr. Plus précisément, l'objectif du GRIP est de travailler en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements.

## 5 BONNES RAISONS DE SOUTENIR LE GRIP

Le GRIP a pour mission d'étudier les conflits et les conditions de la paix. Il le fait dans l'optique de donner aux citoyens, à la société civile et aux élus accès à des analyses indépendantes permettant aux décideurs comme au grand public de renforcer leurs capacités critiques face à des enjeux complexes où s'entremêlent des intérêts politiques et économiques et des conceptions normatives et éthiques parfois contradictoires. En faisant un don au GRIP, vous participez au renforcement de ses moyens et œuvrez à :

- Développer une recherche indépendante sur la paix ;
- Consolider les capacités en tant que force de proposition auprès des décideurs politiques ;
- Garantir l'accès en langue française à une recherche rigoureuse et accessible au public ;
- Former une relève à qui il incombera de relever les défis de demain ;
- Préserver l'activité Édition du GRIP qui permet de mettre de l'avant les combats des acteurs au service de la paix qu'ils soient journalistes, médecins ou militants des droits de la personne.

Le GRIP ne saurait accomplir efficacement sa mission d'information et de sensibilisation du public sans le soutien de donateurs motivés par la défense de la paix comme bien commun. En soutenant le GRIP, vous contribuez au renforcement d'une recherche indépendante et de qualité au service de la société civile sur de nombreux sujets sensibles relatifs aux droits humains, aux libertés fondamentales ou encore à la sécurité des personnes. Vous permettez aussi aux chercheurs du GRIP de s'investir dans la formation d'une relève étudiante, en fournissant un encadrement propice à la transmission des savoirs et des compétences nécessaires à l'analyse critique des enjeux de société.

Rejoignez-nous sur www.grip.org.

Devenez donateur : IBAN : BE87 0001 5912 8294 - BIC/SWIFT : BPO TBE B1

**GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ**

**Avenue des arts, 7-8**
**B-1210 Saint-Josse-ten-Noode**
**Tél. : +32 (0) 473 982 820**
**Site Internet : www.grip.org**